



Saint-Liboire

**ORDRE DU JOUR  
SÉANCE ORDINAIRE DU  
2 DÉCEMBRE 2025 - 19 HEURES**

**1. PRÉAMBULE**

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 novembre 2025

**2. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT**

- 3.1 Adoption des comptes payés
- 3.2 Adoption des comptes à payer
- 3.3 Adoption du règlement numéro 387-25 modifiant le Règlement de zonage numéro 370-23 afin d'apporter d'ajuster les typologies résidentielles au sein des zones H-5 et H-14 et de modifier le découpage des zones H-2, H-3, H-4, H-5, H-7 et H14
- 3.4 Adoption du règlement numéro 394-25 amendant le Règlement constituant un comité consultatif d'urbanisme numéro 51-96 afin de modifier certaines dispositions concernant la date d'échéance limite de dépôt de requêtes et la formation des membres du comité.
- 3.5 Avis de motion et dépôt de projet règlement numéro 395-25 modifiant le Règlement de zonage numéro 370-23 afin d'assurer la conformité avec le plan d'urbanisme suivant la levée de la zone de réserve
- 3.6 Avis de motion et dépôt de projet règlement numéro 396-25 modifiant le Plan d'urbanisme numéro 368-23 afin d'assurer la concordance avec le règlement numéro 25-682 modifiant le règlement 03-128 relative au Schéma d'aménagement révisé et remplaçant le règlement 24-665 à l'égard du remplacement d'une zone de réserve et à l'ajout de dispositions normatives à proximité d'une voie ferrée dans une zone prioritaire
- 3.7 Avis de motion et dépôt de projet règlement numéro 397-25 modifiant le Règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble numéro 365-23 afin d'assurer la conformité avec le plan d'urbanisme suivant la levée de la zone de réserve et d'assurer que le seuil minimal de densité de la zone H-20 puisse permettre l'atteinte du seuil minimal de densité prescrit au Schéma d'aménagement révisé de la MRC des Maskoutains pour les zones de développement prioritaires déjà construites en fonction de la période quinquennal n'ayant pas atteint ce seuil
- 3.8 Indexation des salaires pour l'année 2026
- 3.9 Renouvellement et nomination des membres sur les sièges du Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- 3.10 Autorisation de formation pour nouveau membre Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- 3.11 Offre de service – Prestation et service d'émission de permis
- 3.12 Offre de service – Assistance en urbanisme
- 3.13 Offres de service – avocats
- 3.14 Offre de service - UDA
- 3.15 Renouvellement d'adhésion – Fleurons Québec

**4. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

- 4.1 Demande de panneau de prévention incendie
- 4.2 Demande achat d'appareils respiratoires

**5. TRANSPORT ROUTIER**



Saint-Liboire

**ORDRE DU JOUR  
SÉANCE ORDINAIRE DU  
2 DÉCEMBRE 2025 - 19 HEURES**

**6. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT**

6.1 Offre de service - entretien

**7. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

- 7.1 DDM : 15, rue Morin
- 7.2 PIIA : 15, rue Morin
- 7.3 PIIA : 219 à 235B, rue Gosselin
- 7.4 PIIA : 320, rue Gosselin
- 7.5 PIIA : 29, rue Lacroix
- 7.6 PIIA : 94, rue Saint-Patrice
- 7.7 PIIA : 126-128, rue Saint-Patrice
- 7.8 PIIA : 19, rue Lemonde
- 7.9 Demande d'autorisation à la CPTAQ – 64 rang Saint-Georges

**8. LOISIRS ET CULTURE**

**9. DIVERS**

**10. RAPPORT DES COMITÉS ET ÉVÉNEMENTS À VENIR**

**11. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

**12. CORRESPONDANCE**

**13. LEVÉE DE LA SÉANCE**